

## L'essentiel sur les concessions funéraires et le sort des cendres

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs du notariat

### Compétences pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Définir le contrat de concession funéraire, retenir la différence entre les concessions funéraires et les sépultures et identifier les différents types de concessions
- Classifier et appliquer les volontés du fondateur.
- Expliquer les obligations du fondateur et des ayants cause
- Synthétiser et recommander la pratique liée aux cendres funéraire depuis la Loi du 19 décembre 2008

### Contenu :

---

#### La concession funéraire

- La différence entre sépulture, concession funéraire temporaire, centenaire et perpétuelle
- La différence entre concession de famille, collective ou individuelle
- Le contrat de concession funéraire
- Le(s) fondateur(s), ses « proches » et ses ayants-cause
- L'entretien de la concession funéraire
- La transmission d'une concession funéraire
- Le droit à l'inhumation

## Le statut des cendres depuis la Loi du 19 décembre 2008 “Loi Sueur”

- Le nouveau statut juridique des cendres (assimilation au corps humain)
- La place des cendres dans le cimetière
- La place des cendres hors des cimetières

## Prérequis :

---

- Bonnes connaissances

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation